

5. Notre programme politique en un clin d'œil



Certaines propositions ci-dessous présentées peuvent être aisément comprises par elles-mêmes, tandis que d'autres nécessitent de tenir compte de l'interdépendance et de la complémentarité des propositions faites dans les autres piliers. Nous exposons tout de même ces propositions comme valables par elles-mêmes afin de permettre aux visiteurs d'avoir un bref aperçu de notre ligne politique et de l'horizon sociétal qui s'y trouve. Par conséquent, pour mieux les comprendre, nous invitons le visiteur à prendre le temps nécessaire de lire le préambule au programme, le programme tel que formulé à travers ses quatre piliers et, éventuellement, les autres pages du dossier intégral.



LES PROPOSITIONS PHARES DU PREMIER PILIER CULTURE SONT :

- La réforme de l'enseignement public en faveur de l'éducation citoyenne.** Par « éducation citoyenne », nous entendons une éducation orientée non plus seulement sur la transmission des matières scolaire, mais sur la transmission des valeurs du vivre-ensemble, de la co-responsabilité et de la collaboration active.
- La création d'une commission citoyenne pour réfléchir au rôle des médias au sein d'une société citoyenne.** A l'instar de ce qu'on entend par « éducation citoyenne », les médias doivent contribuer activement à un imaginaire qui va dans le sens de la transmission des valeurs du vivre-ensemble, de la co-responsabilité et de la collaboration active.
- Le renforcement du programme éducatif de préparation dédié aux futurs parents.** En effet, l'enjeu social d'une prise en charge adéquate du petit enfant est essentiel.
- La mobilisation plus importante des universitaires aux grands enjeux de société.**

LES PROPOSITIONS PHARES DU DEUXIÈME PILIER GOUVERNANCE SONT :

- La mise en place du tirage au sort comme moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. Il s'agit, ainsi, de faire en sorte que toutes les catégories sociales soient représentées dans l'exercice du pouvoir. Par là, il s'agit également de sortir de cette logique compétitive qui place les individus les uns contre les autres. Progressivement, cette mesure devrait faire disparaître la nécessité des partis politiques et donc **redonner le pouvoir aux citoyens en tant que co-proprétaire de l'organisation sociale**.
- L'instauration d'une assurance de protection juridique obligatoire pour tous, sur le modèle de l'assurance maladie. Chaque citoyen doit pouvoir faire valoir ses droits, indépendamment de ses moyens économiques.
- La diminution des revenus des élus. Les élus sont des citoyens et non pas des professionnels de la politique ou, plus justement, l'éducation citoyenne permet que nous soyons tous des professionnels de la politique, c'est-à-dire de l'organisation sociale des biens communs.

LES PROPOSITIONS PHARES DU TROISIÈME PILIER ECOLOGIE SONT :

- La mise en place d'un programme politique plus à même d'atteindre une neutralité carbone d'ici 2030. Pour ce faire, nous proposons que plusieurs commissions citoyennes soient constituées, au plus vite, pour définir la planification des mesures à mettre en place. Toutes ces commissions auront pour mission de réfléchir à une **décroissance planifiée** et à un **catastrophisme éclairé**. En effet, nous partons de ces constats scientifiques selon lesquels il nous faut nous préparer à d'importantes crises en lien avec la dérégulation des écosystèmes. À chaque fois, ces commissions devront proposer au Conseil fédéral – sans passer par l'étape de validation de l'organe législatif – des mesures concrètes. Ces mesures devront être progressives et commencer par des campagnes auprès des populations afin qu'elles comprennent la nécessité des changements proposés.
- La réglementation en faveur de l'alimentation bio en tant que norme.
- L'augmentation des garanties légales sur tous les produits électroniques afin de renforcer la lutte contre l'obsolescence programmée des biens de consommation.
- L'établissement de la gratuité des transports publics pour tous et une augmentation du réseau.
- La mise en place d'un programme qui permette, dans les dix ans, l'abandon du véhicule privé. Pour ce faire, nous créerons des parcs automobiles mutualisés, où des véhicules seront prêtés à la population, pour les parcours qui le nécessitent pour des questions de distance ou pour cause

d'insuffisance du réseau public. Les véhicules deux-roues ou peu polluants seront favorisés et les citoyens désireux de garder leurs véhicules privés seront davantage taxés, à moins qu'ils puissent justifier d'une activité bénéfique au bien commun qui nécessite un véhicule.

L'instauration d'une caisse maladie unique et nationalisée. L'assurance maladie reste obligatoire pour tous.

La réglementation de l'alimentation carnée, afin que celle-ci corresponde à des besoins réels exprimés.

LES PROPOSITIONS PHARES DU QUATRIÈME PILIER ECONOMIE SONT :

L'instauration d'un système économique qui garantisse à tous un revenu citoyen de base. Ce revenu est un dividende social versé à tout individu dès 18ans résidant légalement sur le territoire national. Le but de ce revenu est, d'une part, de diminuer les inégalités sociales notamment en éradiquant la pauvreté et, d'autre part, de libérer les citoyens du dictat économique de la rentabilité et de sa logique. En complément à ce revenu, le citoyen professionnellement actif reçoit un salaire qui est nationalement indexé selon sa fonction.

L'établissement d'un écart maximum de 1/8 prévu entre les salaires, tous domaines confondus. Autrement dit, le citoyen qui touche le plus dans la société touche 8 fois plus que celui qui reçoit uniquement le revenu citoyen de base. Le capital qui dépasse ce rapport entre dans les caisses de l'État qui finance le dividende social et les services publics.

La création d'une commission citoyenne dont la mission serait de rédiger une convention collective et générale du travail. Cette convention sera ratifiée par tous les domaines professionnels et prévoira, notamment, un maximum de **35 heures de travail hebdomadaire**, une échelle de salaire indexée par fonction au niveau national, **six semaines de vacances payées par an pour tous et un pouvoir augmenté pour les travailleurs dans les choix stratégiques de l'entreprise.** Autrement dit, nous ferons en sorte que les salariés puissent avoir une place au sein des conseils d'administration des entreprises de plus de 25 salariés.

L'établissement d'une réglementation qui limiterait la propriété immobilière au domicile du citoyen. Le but de cette limitation est de faire en sorte que le domicile des uns ne soit pas une source de revenus pour les autres. Autrement dit, **la location doit être éradiquée.**